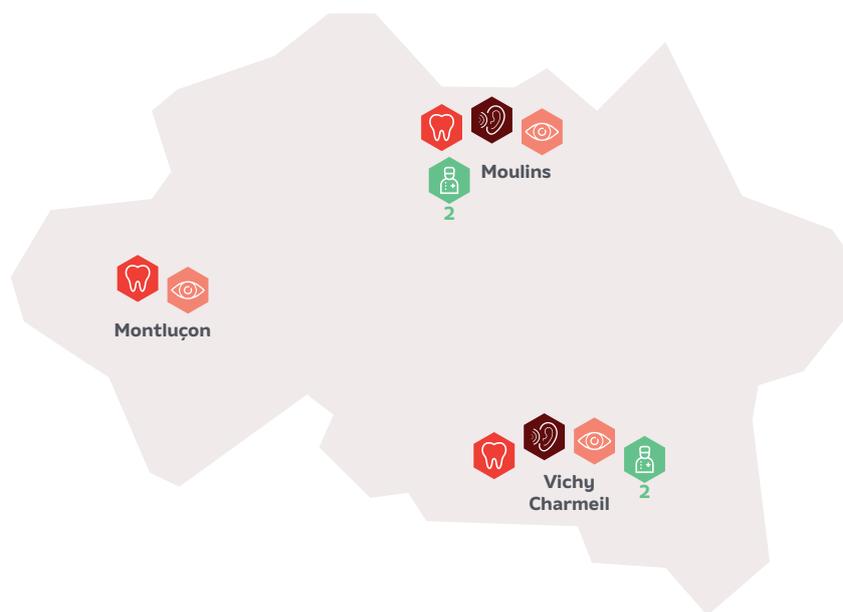


# Les établissements mutualistes



## CENTRES D'AUDITION

### MOULINS

- 54 place d'Allier (1)

### VICHY

- 6 rue de Paris (1)



## CENTRES DENTAIRES ET/OU D'ORTHODONTIE

### MONTLUÇON

- 3 avenue Marx Dormoy (1)

### MOULINS

- 1 rue de la Batterie (1)

### VICHY

- 7 rue du 11 novembre (1)



## CENTRES OPTIQUES ET/OU D'OPHTALMOLOGIE

### MONTLUÇON

- 43 boulevard de Courtais (1)

### MOULINS

- 54 place d'Allier (1)

### VICHY

- 6 rue de Paris (1)



## SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

### MOULINS

- Secteurs Moulins et Le Montet
- 1 rue de la Batterie (1)

### CHARMEIL

- Secteurs Vichy et Saint Pourçain
- 6 place Robert Chopard (1)

Services de soins et d'accompagnement gérés par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, régies par le Code de la Mutualité. Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, les patients disposent du libre choix de leur praticien et de leur établissement de santé.

## GROUPEMENT GESTIONNAIRE

- (1) Mutualité Française Allier SSAM

## Un acteur engagé

**192 179**  
personnes protégées

Données 2019/2020

Taux de mutualisation de

**57%**



Retrouvez les coordonnées et  
spécialités des établissements